

## Mesures de contrôle

Publication aux usagers  
et aux proches



L'Hôpital Jeffery Hale – Saint Brigid's est soucieux d'offrir des soins en recourant de façon exceptionnelle aux mesures de contrôle, c'est-à-dire la contention physique, l'isolement et la contention chimique

Ce dépliant vise à vous informer sur les effets néfastes des mesures de contrôle et ce qu'il est possible de faire pour éviter de les utiliser



## Notre philosophie

Certaines situations connues mettent à risque l'utilisateur ou autrui (ex : risque de chute élevé, comportement agressif, etc.) Par souci de sécurité, l'équipe soignante au Jeffery Hale – Saint Brigid's (JHSB), en partenariat avec l'utilisateur et ses proches et en collaboration avec les différents professionnels, doit déterminer les meilleures interventions à mettre en place.

Des mesures de remplacement doivent d'abord être tentées et leur efficacité évaluée. Si ces dernières échouent et qu'une mesure de contrôle est envisagée, les principes suivants doivent être respectés :

- Le consentement de l'utilisateur ou de son représentant (famille, proche ou autre) est toujours demandé lors de la planification du plan d'intervention;
- La mesure est utilisée dans un contexte de risque imminent, en dernier recours et seulement pour la durée nécessaire;
- La mesure doit être la moins contraignante et doit être appliquée dans le respect, la dignité et la sécurité la personne; n'est pas une punition;
- La mesure fait l'objet d'une évaluation et d'un suivi régulier de la part de l'équipe;
- L'application se fait selon le protocole du JHSB, basé sur la Loi sur la santé et les services sociaux et du cadre de référence du Ministère de la santé et des services sociaux.

Si une situation non planifiée survient, l'équipe peut décider d'appliquer une mesure de contrôle pour protéger l'utilisateur ou autrui, sans nécessairement obtenir le consentement. Une réévaluation est rapidement réalisée en équipe pour déterminer si la mesure est cessée ou non. Nous vous tiendrons informés.

## Conséquences néfastes des mesures de contrôle

- Privation sensorielle;
- Effets psychologiques comme l'anxiété, l'agitation, la confusion, la dépression, le retrait social, la peur, etc.;
- Complication reliées à la mobilité, telle que la perte de force musculaire, les plaies, les problèmes respiratoires, l'incontinence, etc.

## Comment nous aider à les réduire?

- Partagez avec le personnel toute information pertinente concernant les besoins de l'utilisateur;
- Passez plus de temps avec l'utilisateur;
- Participez activement aux discussions;
- Gardez l'esprit ouvert aux alternatives proposées;
- Parlez-nous de vos inquiétudes et vos peurs.

## Le protocole sur les mesures de contrôle

Pour en connaître davantage sur les mesures de contrôles, n'hésitez pas à demander à l'infirmière responsable de l'unité un exemplaire du *Protocole concernant l'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle*.

[jhsb.ca](http://jhsb.ca)



Inspiré des documents suivants :

Ministère de la santé et des services sociaux (2006). *Vers un changement de pratique afin de réduire le recours à la contention et à l'isolement*.

Mont Sinai (2012). *Les mesures de contrôle (contentions). Information pour les patients, résidents et les familles*.

English on reverse

22 février 2013

## Restraints Information for Clients and Families



Jeffery Hale – Saint Brigid's is committed to providing care without turning to physical or chemical restraints, or isolation, unless there is no other choice

This pamphlet gives information about the negative impact of restraints and ways to avoid using such measures



Quality • Safety • Compassion

## Our philosophy

Certain situations, such as high risk of falls or aggressive behaviour, place clients of Jeffery Hale – Saint Brigid's (JHSB) at risk to themselves or others. To help ensure everyone's safety, the care team, the client, their family and other health professionals, will all work in partnership to come up with a plan to reduce such risks.

We will first look at other measures before we consider using restraints. If these measures do not succeed and the use of restraints seems to be needed, we will apply the following principles:

- Consent of the client or his representative (family member, loved one or other) is always requested when developing the care plan;
- Restraints are to be used only as a last resort in cases of imminent risk of harm and for the least amount of time;
- Restraints must be the least constraining possible; and are applied with respect for the person's dignity and safety, and never seen as punishment;
- The care team will first assess the client for use of restraints and then will monitor their use on an ongoing basis;
- The use of restraints is governed by a JHSB protocol, in keeping with the Act Respecting Health Services and Social Services and government orientations as set out by the *Ministère de la santé et des services sociaux*.

In an emergency, to protect the client or others, the care team can decide to use restraints without first obtaining consent. Once the emergency is over, the team will rapidly reassess the necessity to maintain or remove the restraint. We will keep you informed.

## Negative effects of restraints

- Sensory deprivation;
- Psychological impact, such as anxiety, agitation, confusion, depression, social withdrawal, and fear;
- Complications resulting from mobility loss, including loss of muscle tone, bedsores, breathing problems, and incontinence.

## How you can help reduce the use of restraints

- Share with staff all relevant information about the client's needs;
- Spend more time with the client;
- Take an active part in discussions;
- Keep an open mind when the care team suggests something other than restraints;
- Talk to us about your fears and concerns.

## Restraints use protocol

To learn more on the use of restraints, please ask a nurse from the care unit for a copy of the *Protocole concernant l'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle*.

[jhsb.ca](http://jhsb.ca)



This pamphlet was inspired by these documents:

Ministère de la santé et des services sociaux (2006).

*Vers un changement de pratique afin de réduire le recours à la contention et à l'isolement.*

Mont Sinai (2012). *Restraints: Information for Patients, Residents, and Families.*

Français au verso

February 22, 2013